

<b>PROJET JARDINS PARTAGÉS</b> <b>Fiche de présentation et d'identification foncière</b>	
<b>INTITULÉ DU SITE</b>	<b>PARC MIGNOT</b>
<b>PROPRIÉTAIRE DU SITE</b>	
<b>Nom</b>	Commune d'Annonay
<b>Type</b>	Collectivité Territoriale
<b>Adresse</b>	Rue de l'Hôtel de Ville 07100 ANNONAY
<b>IDENTIFICATION DU SITE</b>	
<b>Parcelles</b>	AM 92
<b>Localisation</b>	Parc Mignot 07100 ANNONAY
<b>Surface totale parcelles</b>	AM 92 : 14 827 m <sup>2</sup>
<b>Surface utilisable</b>	Zone A : 150 m <sup>2</sup>
<b>Zonage</b>	Np : Zone naturelle et forestière Droit de Prémption Urbain / Secteur situé dans l'AVAP
<b>Servitudes</b>	Libre de toute servitude
<b>Utilisation actuelle</b>	Parc public municipal
<b>DESCRIPTIF DU SITE</b>	
<p>La parcelle est située à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville qui est dense en matière urbaine, et plus particulièrement dans le parc public municipal dit « Mignot » qui abrite un jardin à la Française autour de deux grands bassins et une partie plus naturelle très typique. L'entièreté du foncier n'est pas exploitable puisque le parc est caractérisé par sa structure en terrasses. Le tènement foncier est bordé de la rue Boissy d'Anglas qui dessert la haute-ville d'Annonay ainsi que de la route Levert qui dessert la basse-ville d'Annonay.</p>	
<b>ATOUTS DU SITE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pleine propriété de la commune pour la parcelle, pas de nécessité de régularisation foncière pour être utilisable.</li> <li>- Mise à disposition possible à diverses structures par voie de commodats ou de conventions d'occupation précaire.</li> <li>- Stationnement disponible et dense à proximité immédiate avec la Place de la Libération.</li> <li>- Lien intéressant avec le scolaire par la proximité avec les écoles du Champ de Mars et de Malleval.</li> <li>- Arrêt de bus à proximité pour les personnes non véhiculées.</li> </ul>	
<b>CONTRAINTES DU SITE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'espaces disponibles et nécessité de vérifier l'adéquation des usages avec l'association « Les vieux quartiers » utilisatrice du jardin.</li> <li>- Accès uniquement piéton par le biais de la Place de Libération ou de la route Levert, aucune accessibilité motorisée sur site.</li> </ul>	

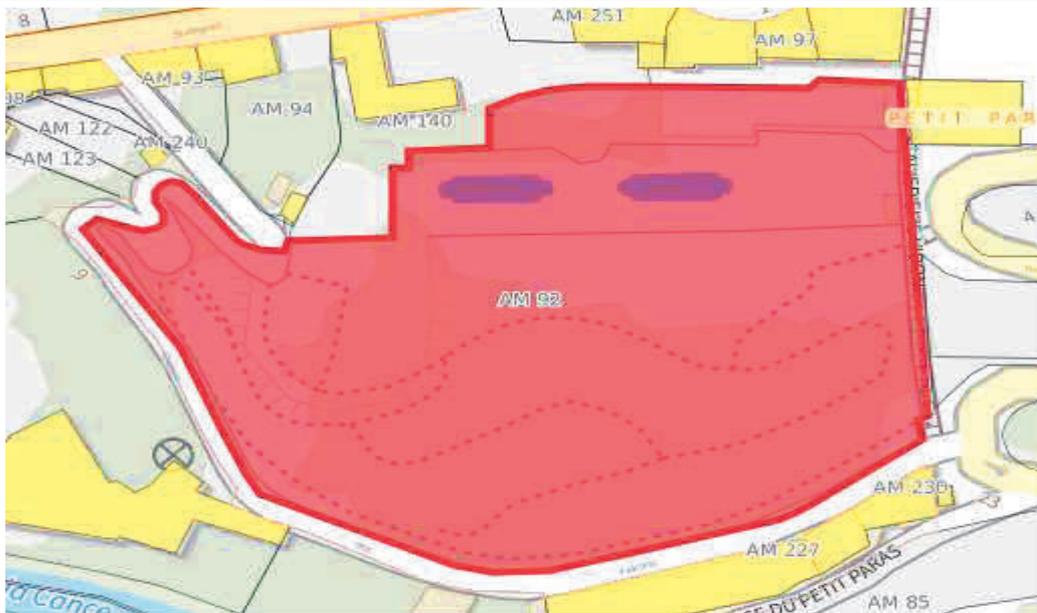
## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES SUR LA PRÉSENCE D'EAU

- Le terrain est non viabilisé en eau potable et nécessitera des travaux en cas de raccordements.
- Possibilité d'installer des cuves de récupération d'eau de pluie et de les raccorder aux bâtiments de l'Orangerie.

## COTATION DU SITE (de A à C)

B+

## EXTRAIT CADASTRAL GÉOARDÈCHE



## EXTRAIT SATELLITE

